

VILLE de BELLERIVE SUR ALLIER **Demande de SUBVENTION pour l'année 2021**

1 - Fiche subvention de Base -

(Fiche d'aide au calcul)

A retourner avant le ► 31 janvier 2021
NOM de L'ASSOCIATION :
Mode de calcul du nombre de points :
1 adhérent = 2 points (indiquer impérativement le nombre d'adhérents)
+ / les bonifications = 1 point :
• 1 adhérent « Bellerivois » = majoration 1 point
• 1 adhérent « - de 18 ans » = majoration 1 point
• 1 adhérent « + de 70 ans » = majoration 1 point
<u>Valeur du POINT</u> : 2021 = 0,42 €
Calcul des points :
Le nombre des adhérents x 2 points = points
+ / Les bonifications = 1 point :
• le nombre des adhérents « bellerivois » = points
 le nombre des adhérents de « - de 18 ans » = points
 le nombre des adhérents de « + de 70 ans » = points
Calcul du montant de la subvention de base :
e nombre des adhérents x 2) + (le nombre total des bonifications) x 0,42 euros = Euros